

Image not found or type unknown



Prêt mensuel à un parent

Par **POUSSEREAU**, le **18/03/2010** à **19:22**

je souhaite prêter 500 euros mensuel à mère qui ne saura pas en mesure de me rmbourser.
je souhaite que cette somme prêtée me soit restituée lors du décès de mes 2 parents (séparés) et donc de leurs sucessions (ils ont un bien immobilier).
Comment dois-je opérer afin que cela soit officiel car ayant un frère , je souhaite que lor de la sucession ,il n'y ait pas de problème.
merci pour les conseils.